

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE PIERRE-DE SAUREL**

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel, que le Conseil de la MRC a adopté, à sa séance ordinaire du 18 janvier 2012, le règlement numéro 210-12 répartissant les quotes-parts 2012 entre les municipalités de la MRC.

Une copie certifiée dudit règlement est disponible au bureau des municipalités locales de la MRC où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Sorel-Tracy, ce 25^e jour du mois de janvier 2012.

Copie certifiée
conforme

Denis Boisvert
Directeur général et secrétaire-trésorier



Denis Boisvert
Directeur général et secrétaire-trésorier